

DYPA

Dynamiques patrimoine et culture

ANR : ACCUEIL DE CHERCHEURS DE HAUT NIVEAU 2015

L'instrument 'Accueil de Chercheurs de Haut Niveau' (ACHN) s'inscrit dans une stratégie globale et durable du renforcement de la recherche et de l'innovation technologique de la France à travers l'attractivité internationale, avec un fort engagement des structures de recherche et établissements d'accueil français.

Date limite de dépôt des candidatures le **29 mai 2015 13:00**

Publics concernés

Le programme ACHN s'adresse à **deux profils de chercheuses et de chercheurs, qu'ils soient de nationalité française ou étrangère :**

Des candidats juniors :

> Ceux-ci doivent avoir obtenu leur doctorat de recherche (ou un diplôme correspondant au standard international du PhD) depuis 2 à 7 ans à la date de clôture de l'appel à

projets, soit entre le 29 mai 2008 et le 29 mai 2013.

- > Ils doivent avoir passé un minimum de 24 mois hors de France après l'obtention de leur doctorat, à la date de clôture du présent appel.
- > Ils doivent justifier d'un niveau d'excellence déjà reconnu sur le plan international à travers leurs travaux scientifiques.

Des candidats seniors :

- > Ceux-ci doivent avoir obtenu leur doctorat de recherche (ou un diplôme correspondant au standard international du PhD) depuis plus de 7 ans à la date de clôture de l'appel à projets, soit avant le 29 mai 2008.
- > Ils doivent avoir passé une grande partie de leur carrière scientifique post doctorale hors de France.
- > Ils doivent justifier d'une carrière déjà affirmée, dont la réputation scientifique est incontestable au plus haut niveau international.
- > Il n'y a pas de limite d'âge.

+ Voir les conditions communes à tous les candidats, juniors comme seniors.

Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures le **29 mai 2015 13:00**

Critères et objectifs

L'objectif de cet appel est de favoriser l'accueil de scientifiques de renom, venant de l'étranger, juniors comme seniors, en leur offrant des moyens significatifs pour mener leur ambitieux projet de recherche sur de nouveaux domaines, peu, voire non présents sur le territoire, mais aussi pour favoriser leur implantation durable en France. Pour les structures d'accueil, cet instrument doit permettre de renforcer leur visibilité et leur attractivité internationales par le biais de directions de recherche innovantes et l'ouverture à de nouveaux réseaux internationaux.

L'instrument est caractérisé par une grande souplesse et une efficacité renforcée dans le but d'attirer durablement en France de nouveaux talents de toutes origines (conditions d'éligibilité simplifiées, maintien du financement pour renforcer le projet si obtention de financements complémentaires, mobilité du financement en cas de recrutement du candidat sur un contrat à durée indéterminée).

Durée et financement

Pour réussir ces objectifs, ACHN propose un financement significatif (allant jusqu'à 500 k€ pour les juniors et 1000 k€ pour les séniors) qui doit permettre au lauréat de bénéficier de conditions d'accueil de grande qualité et de haut niveau afin qu'il puisse développer ses travaux scientifiques (recherche fondamentale, industrielle) sur une durée allant de 36 à 48 mois. En outre, le financement peut couvrir tout ou partie de son salaire.

Modalités de candidature

La proposition de projet **est soumise par le chercheur candidat en tant que responsable scientifique**. Cependant, lorsqu'un projet est sélectionné pour financement, l'ANR contractualise avec un établissement (personne morale) et non avec le responsable scientifique (personne physique). Le **responsable scientifique doit donc s'assurer, avant la soumission de la proposition, de l'engagement de l'établissement d'accueil qui sera amené à signer la convention de financement en cas de succès.**

La proposition de projet comprend :

un formulaire à compléter en ligne,

un document scientifique (cf. texte de l'appel) à déposer sur le site de soumission

un document administratif et financier, signé par le candidat, le directeur du laboratoire ou de l'unité d'accueil et par le représentant légal de la tutelle gestionnaire, à déposer sur le site de soumission.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir plus et dossier de candidature

[ANR : Accueil de Chercheurs de Haut Niveau](#)

Contacts

Autres laboratoires

Merci de bien vouloir informer la DREDVal, sous couvert du Vice-Président, de votre candidature, au plus tard une semaine avant la clôture via direction.recherche@uvsq.fr

Laboratoires CHCSC et DYPAC

Hélène Veillard